

RECYCLAGE-FORMATION COMPLÉMENTAIRE TRAVAILLEUR DÉSIGNÉ VÉRIFICATION ET RÉCEPTION DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (MODULE F0 SUIVANT RECOMMANDATION DE L' AAA) 8 HEURES

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : S2122
Formateurs : Formateurs de l'IFSB avec la participation de spécialiste en la matière.
Effectif max : 9 participants
Langue : FR;DE
Tarif : 290,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés désignés (Travailleurs désignés) et encadrement des entreprises ayant à vérifier et à réceptionner des échafaudages de pied.

OBJECTIF

Etre capable de contrôler un échafaudage après achèvement des travaux de montage ou après des modifications importantes.
Réalisation d'un procès-verbal de contrôle.
Etre capable de dresser et de valider un plan de repérage d'ancrages.

CONTENU DE LA FORMATION

Formation Théorique
Réglementation :

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Les différents acteurs de prévention : AAA, ITM, Médecine du travail, Police Grand-ducale et Administration des Douanes et Accises
- Législation SST, prescriptions types de l'ITM et recommandations de prévention de l'AAA.

Technologie des échafaudages et des composants :

- Types d'échafaudages
- Les composants d'un échafaudage
- Classes d'échafaudages, classes de charge, classes de largeur
- Genre de travaux à réaliser sur un échafaudage

Points de contrôle :

- Exécution des échafaudages conformément aux besoins d'utilisation
- Base d'appuis, diagonales et contreventements, Garde-corps, planchers et accès
- Exécution du montage
- Ancrages : répartition, nombres exécution
- Porte-à -faux : réalisation, ancrages, contreventements
- Circulation sur l'échafaudage
- Recouvrement d'un échafaudage (bâches, filets, etc.)

Particularités :

- Protection piétons
- Signalisation du chantier
- Conduites électriques aériennes
- Réseaux enterrés et tranchées

Formation pratique
Contrôle d'échafaudages :

- Réalisation du procès-verbal de contrôle
- Réalisation d'un plan de repérage d'ancrages
- Détection de risques sur des échafaudages montés

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s’articule entre une alternance de théorie et de pratique.

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par une évaluation théorique et une évaluation pratique.
Le candidat doit obtenir un score de 70 % de bonnes réponses dans l’évaluation théorique et dans l’évaluation pratique.
Chaque candidat recevra une attestation de formation après la réussite des évaluations.
Un recyclage périodique pour la formation échafaudage est exigé tous les 5 ans (suivant recommandation AAA)